

Place au dictionnaire

LE BON USAGE

Qui n'a le souvenir, lors d'un déjeuner de famille, par exemple, de s'être fait reprendre parfois à tort sur tel ou tel accord de participe passé après l'auxiliaire avoir, précédé de ce que l'on appelait un « complément d'objet » ; et de s'être retrouvé un peu mortifié et surtout bien en peine de justifier la forme que l'on avait employée, sans y penser et pourtant à juste titre ? La force d'une bonne habitude.

Voire, à l'opposé, quelque réminiscence de s'être vu rappelé à plus de rigueur, à bon escient cette fois-ci, pour une facilité de langage fort éloignée du « Bon Usage ».

Chacun s'en souvient, plus la discussion se prolonge, plus ces différends et incertitudes vont croissant alors que l'on cherche à se remémorer des règles de grammaire de longue date oubliées même si, par ailleurs, on ne manque pas le plus souvent de les respecter sans même y penser.

« Sur le journal » ou « dans le journal » ? « Je lui ai amené son journal » ou « apporté son journal » ? « Une robe verte » mais « une blouse vert cru », « les roses que je lui avais promis » mais « Françoise s'était promis ». Etc. etc.

Il existe ainsi une multitude de particularités concernant notamment les participes passés.

« Leurs leçons se sont fait entendre » ou « elle ne s'est pas senti mourir » (participes passés suivis d'un infinitif) ou encore « Ils s'en sont donné

à cœur joie » (le pronom « en » tenant lieu de complément d'objet). Etc. etc.

Pour mettre un terme à ces vagues hésitations langagières, il existe bien sûr Internet, ses sites dédiés et ses correcteurs d'orthographe.

Mais quoi de mieux, de plus « sécurisant », qu'un vrai bon gros dictionnaire « papier » : 1750 pages, 40.000 exemples, le Grevisse (sans accent), Langue Française, intitulé plus précisément « LE BON USAGE », XVI^e édition, tout frais édité.

Une véritable institution, un ouvrage de référence qui fête ses quatre-vingts ans, en y ajoutant une application pour les Smartphones.

L'auteur, Maurice Grevisse (1895-1980) est un grammairien belge francophone, instituteur puis professeur. Devenu docteur en philologie classique, il reçoit, en 1946, la Médaille d'Or de l'Académie Française, et se rend compte peu à peu de ce que les grammaires existantes ne correspondent guère aux besoins de son enseignement.

Il reprend alors ses notes et les refond en un nouveau concept qu'il intitule « Le Bon Usage ». A la différence des grammaires qui imposent des règles de... grammaire, Maurice Grevisse, lui, suggère les différents usages suffisamment courants pour être pris en



considération : c'est une grammaire envisagée à travers l'observation d'un français vivant. Son travail retient l'attention de grammairiens de renom qui lui adressent leurs propres remarques et observations, lesquelles viennent alors enrichir son propos.

Plusieurs éditeurs reconnus refusent son manuscrit, c'est finalement un modeste éditeur, Duculot, le bien nommé, qui le publie en 1936. Le succès est immédiat.

André Gide, qui vient de recevoir le Prix Nobel, cite «Le Bon Usage» comme la meilleure grammaire de langue française : «*M. Grevisse répond à toutes les questions flottantes ; il y répond si pertinemment que je n'aurais qu'à le copier pour satisfaire aux inquiétudes et aux doutes de mes plus scrupuleux correspondants*», écrit-il en 1947 dans le Figaro Littéraire.

Ainsi consacré par l'écrivain français et l'Académie Française, l'ouvrage sera dès lors régulièrement réédité. A la mort de son auteur, à partir de la douzième édition, c'est son gendre, le grammairien André Goosse qui prendra alors le relais, sans cesser à son tour d'enrichir chaque nouvelle édition.

Au grand bonheur des auteurs, écrivains, enseignants, journalistes et autres simples amoureux de la langue française et de son « Bon Usage ».

Catherine BERGERON

Grevisse, «Le Bon Usage», Seizième édition, Maurice Grevisse. André Goosse. De Boeck supérieur, éditeur.